

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1006 accordant un gratification de 1500 francs .

n° 1006

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 août 1946

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro
31 août 1946

VISAS

Le Gouvern ur de la Côte française des Somalie et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881

Sur la proposition du chf du Cabinet civil

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Une gratification de mille cinq cents francs est accordée à MTM Sauzet pour travaux exceptionnels de dactylographie effectués pour le compte du Cabinet civil.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

P.H SIRIEX.